

Paris,  
Le 12 novembre 2018

## Communiqué de presse

### Nouveau guide Objectif Fibre : raccordement des services généraux

Ce nouveau guide pratique, dédié au **raccordement des services généraux d'un immeuble à un réseau en fibre optique mutualisé dans les constructions neuves**, a été présenté à l'occasion d'un **colloque le 12 novembre 2018** rassemblant les acteurs de la filière d'excellence fibre optique.



Ce 8ème guide a vocation à **aider les professionnels à s'approprier les bonnes pratiques** s'appliquant à la construction d'un réseau optique de qualité dans les projets immobiliers d'habitation ou professionnels (y compris les lotissements et les zones d'activités).

Il vise à apporter des **réponses opérationnelles au principe de dématérialisation du traitement de certains services généraux** (services dits à l'immeuble répartis sur une ingénierie filaire et ou radio garante de la distribution de services multi-usages au sein des parties communes) **et de leur raccordement au réseau optique mutualisé (FttH)**, en s'appuyant sur les normes et la réglementation en vigueur. Ce guide pratique apporte des solutions concrètes notamment dès lors que les nouveaux immeubles ne seront plus raccordés sur paire symétrique en cuivre.

Ce document de référence **s'adresse à toutes les entreprises qui mettent en œuvre ce type de raccordement**. Il contribue à mieux définir les obligations des maîtres d'ouvrage et d'œuvre, ainsi qu'à promouvoir une installation standardisée.

Objectif fibre offre une nouvelle fois, avec ce guide de portée nationale, un **cadre technique commun, stable et cohérent** pour tous les acteurs qui déploient la fibre. Accessible librement sur le site d'Objectif fibre ([www.objectif-fibre.fr](http://www.objectif-fibre.fr)), il est aujourd'hui une source incontournable qui s'adresse à tout l'écosystème du THD.

Marc LEBLANC, Président d'Objectif fibre souligne : « *Fruit d'un important travail de concertation associant lotisseurs, promoteurs, constructeurs, donneurs d'ordres, installateurs, équipementiers, intégrateurs, opérateurs, centres de formations et le régulateur, le présent fascicule sur le raccordement d'équipements de collecte de services généraux à un réseau en fibre optique mutualisé contribuera à accroître la qualité et l'homogénéité des déploiements fibre et donc à garantir leur pérennité.* »

\*\*\*

Objectif Fibre est une plateforme de travail qui vise à **identifier et lever les freins opérationnels au déploiement massif de la fibre optique**. Elle est composée de :

- la Fédération des Entreprises de Génie Electrique et Energétique (FFIE),
- la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms),
- la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC),
- la Fédération des entreprises partenaires des territoires connectés (INFRANUM),
- et le Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique (SERCE).

Contacts presse :

FFIE : Clotilde LEPAPE ([c.lepape@ffie.fr](mailto:c.lepape@ffie.fr) / 01.44.05.84.13)

FFTélécoms : Stéphanie BRUN ([sbrun@fftelecoms.org](mailto:sbrun@fftelecoms.org) / 01.47.27.72.76)

FIEEC: Yoann KASSIANIDES ([ykassianides@fieec.fr](mailto:ykassianides@fieec.fr) / 01.45.05.70.11)

INFRANUM: Sylvie LE ROUX ([sylvie.leroux@pressentiel.fr](mailto:sylvie.leroux@pressentiel.fr) / 06.28.69.05.24)

SERCE: Marielle MOURGUES ([m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr) / 01.47.20.39.45)